

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer Charolles

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : ...2018/2019.....

Numéro de séance :3

Date de convocation : le 01 février 2019.

Date de la séance : le 12 février 2019

Présidence de : M PIERRE.....

Quorum :16.....

Nombre des présents : ...22.....

Nombre d'absents excusés : ...5....

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier CA	avis	1			
Préparation de rentrée 2019/2020	vote	1-2			
Décision budgétaires modificatives	vote	2			
Contrats et conventions	vote	2	64/65/66		
Sorties - voyages	vote	2	63/67		
Questions diverses	avis	2-3			

Signatures

Le Président,
Laurent PIERRE

La secrétaire,
Sylvie FULLY

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 12 février 20198

Qualité		Titulaires				Suppléants			
Administration		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
	Proviseur	PIERRE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	JOLY Laurent	X						
	Gestionnaire	VEILLE M Dominique	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	Chef de travaux	LIEUTARD Vincent	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck	X			LAGRANGE Jean Claude			
		GORDAT Gérald			X	JARROT Marie Claude			
	Commune siège	BRUN Eric	X			Mme MICHEL			
	Commune siège	BAUJON Marie- Thérèse			X	RONDEPIERRE Christine			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GIRARDOT Catherine	X			BRUERE Claire			
		LOMBARD Marie Lorraine	X			GROZELLIER Frédéric			
		VASSAS Caroline	X			LAUPIN Frédéric			
		PELLETIER Hervé	X			CHEREL Denis			
		GIROUX Jean Luc	X			DERA Stéphanie			
		PILLOT Stéphanie	X			BOIS Nathalie			
		AUCLAIR Julie	X			MEUNIER Patrick			
		Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GOUTHERAUD Maryse	X					
	THOMAS Sandrine		X						
	Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie			X	NOURISSAT Laurent		
METROP Sonia					X	BAJARD Béatrice			
CHARVET Lionel			X			MATT Joseph			
DELABARRE Marie						DEVILLARD Caroline	X		
FULLY Sylvie			X			CAPONY Philippe			
Elèves		PEGON Salomé				BERAUD Kévin	X		
		PACAUD Zoé				MERIGAUD LOMBARD Juliette	X		
		VEAUX Lisa				WILCHEZ Vanessa			
		COLIN Lola				PICHARD Clarence			
Invité	Chef de cuisine	LABAUNE Dominique	X						
Total			19		4		3		1

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h15.

Monsieur PIERRE, Proviseur, a invité Monsieur Dominique LABAUNE, chef de cuisine, vu les questions diverses posées. Il demande l'accord du Conseil d'Administration. Proposition accordée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier compte rendu

Présentation de l'ordre du jour et des questions diverses posées par Madame GUILLERMONT, représentante des parents d'élèves, concernant les effectifs par classe, les menus et l'équilibre alimentaire servis au restaurant scolaire et des dysfonctionnements de communication à propos des voyages scolaires. Une autre question est posée par Madame TRUNYO, professeur, concernant la définition de « sortie scolaire obligatoire » et Madame PILLOT, représentante des personnels enseignants, souhaite présenter le projet ELA : adoption à l'unanimité.

Adoption du dernier compte rendu (22 novembre 2018): adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétariat de séance. C'est au tour des représentants des parents d'élèves de le faire pour cette séance. Mme Sylvie FULLY accepte d'être secrétaire de séance.

2. Préparation de la rentrée 2019/2020

Une pochette de communication sur l'offre de formation a été réalisée par le lycée. Cette pochette propose des fiches détaillées liées aux parcours, aux spécialités et aux options du lycée. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet du lycée.

Concernant l'offre de formation en classes de Première et Terminale, sur les 8 demandes d'enseignements de spécialité faites par le lycée, 7 ont été retenues par Madame la Rectrice. Seul l'enseignement de spécialité « Numérique et Sciences Informatiques » ne sera pas ouvert à la rentrée. Monsieur PIERRE précise que deux établissements par département dispenseront cet enseignement. Deux professeurs suivent actuellement la formation. Il indique que cette spécialité devra être redemandée les prochaines années dans le cadre du déploiement de cet enseignement voulu par le Ministère.

Les enseignements optionnels qui font l'identité de l'établissement sont conservés : Théâtre, Langues et Cultures de l'Antiquité, Langues vivantes C (Chinois et Italien), ainsi que les sections européennes.

Dans la voie technologique, le lycée garde les sections STMG et STL, de même que pour la voie professionnelle, Bacs pros Gestion-Administration et Accompagnement Soins et Services à la personne et CAP Employé de vente Spécialisé.

2-1 Prévision ses effectifs :

Ajustement des effectifs par rapport à la prévision académique.

En classe de Seconde, 243 élèves prévus qui seront répartis en 7 divisions, soit 35 élèves par classe. (Le seuil est de 245 pour avoir 8 divisions).

Il y a une baisse d'effectifs importante dans les collèges du bassin qui a un impact sur les prévisions.

En Seconde, des effectifs réduits sont prévus en LVA, LVB et dans des enseignements de sciences.

En Première, la prévision est de 174 élèves en première générale sur 5 classes.

Il y aura des effectifs réduits comme en seconde en LV et en enseignements de spécialité pour lesquels il y a des grosses incertitudes quant aux vœux qui seront émis par les élèves de seconde au deuxième trimestre.

Le lycée a fait des projections de 18 groupes d'enseignements de spécialité. Avec 18 groupes, il y aura environ 29 élèves par groupe. Le seuil minimum d'ouverture sera fixé autour de 24 élèves. Les élèves en choisiront 3 en fin de seconde. Le lycée attend les vœux des élèves pour arrêter les combinaisons possibles.

En première STL, c'est la première année où il y a moins de 35 élèves, donc il n'y aura qu'une seule classe.

En Terminale, c'est la dernière promotion qui passera le bac d'avant la réforme. L'effectif des TS est en baisse car des élèves se sont réorientés. Il ne pourrait y avoir que 2 TS.

2-2 Dotation horaire :

Elle est attribuée par le rectorat. Il y a environ 50 heures en moins par rapport à cette année en raison des baisses d'effectifs et des effets de la réforme. 80 heures postes disparaissent, mais les heures supplémentaires augmentent.

En Seconde GT : 7 classes sont prévues. Les horaires correspondent à ceux des textes officiels.

M. JOLY est optimiste sur la récupération d'élèves d'ici la rentrée.

10 groupes en LV, 24 à 26 élèves par groupe.

3 groupes pour 2 classes en sciences, 24 élèves par groupe.

Dédoublement en français par quinzaine.

Accompagnement personnalisé : désormais, il n'est plus obligatoire et sera mis en place selon les besoins des élèves. Le lycée garde 1 heure d'AP disciplinaire en Maths et en Français en alternance car ce sont les matières présentes dans les tests de positionnement de début d'année.

Pour l'orientation, chaque professeur principal aura 18 heures d'accompagnement à l'orientation et 10 heures de vie de classe.

Le lycée réfléchit à un système de découverte des métiers en faisant des présentations de filières ou par l'intervention de professionnels.

En Première : 5 classes.

Les élèves seront 26 au maximum en cours de LV.

L'enseignement scientifique n'est pas dédoublé, mais le lycée cherche des solutions.

18 groupes d'enseignements de spécialité : une partie des groupes sera en effectifs réduits.

Le lycée est en déficit par rapport aux moyens alloués sur le niveau première.

En Terminale : la répartition est identique à celle de cette année.

M. PELLETIER, professeur de Mathématiques, demande si la suppression du poste de lettres est liée à la réforme. M. JOLY répond que 1/3 est lié à la réforme qui fait perdre une classe de première, le reste est dû à la baisse des effectifs en seconde et en 1^{ère} STL.

Si le lycée récupère des élèves et des classes, les CSD pourront disparaître.

Intervention de M. CHARLIER, représentant de la région : « Il y a souvent du « moins » et rarement du plus dans les dotations globales. »

M. JOLY ajoute que si le calcul des moyens alloués aux élèves en seconde est convenable, il est insuffisant sur le niveau première.

M. PELLETIER fait remarquer que de nombreux professeurs du lycée sont inquiets pour leur avenir.

Monsieur PIERRE indique que face à toutes ces incertitudes, il ne peut soumettre au vote cette répartition. Ce vote est reporté au Conseil d'Administration de Juillet quand la situation sera fixée définitivement.

3. Décisions budgétaires modificatives

Pour information (voir annexes) :

Ouvertures de crédits qui correspondent aux voyages votés lors du précédent CA (Irlande et Espagne)

4. Autorisation de conclure les contrats et conventions

Convention pour le repas des aînés, mise à disposition du self.

Convention avec « Vocalise » pour la mise à disposition de l'amphithéâtre le 15 juin.

Prolongation du contrat avec la société qui entretient les photocopieurs. Le photocopieur de la salle des professeurs va être changé.

Adoption à l'unanimité.

5. Avenant concernant les voyages et sorties scolaires

- Voyage au Puy du Fou de M. Descourvières 230,80 € par famille 1156,50 € part établissement.

- Voyage en Chine : augmentation des frais d'hébergements, moins d'élèves que prévus et faible mobilisation de leur part pour collecter des fonds. On passe à 1893 € par élève. 3504 € établissement.

6. Questions diverses

Les parents s'interrogent sur l'équilibre alimentaire au self

M. PIERRE rappelle :

- Menus préparés dans le cadre « programme national nutrition santé ».

- Différentes opérations sont menées : 1 produit bio par semaine, des produits d'origine locale, des informations sur la qualité alimentaire, menus affichés sur Liberscol, menus à thèmes réguliers.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.

M. LABAUNE, chef cuisinier prend la parole : il met l'accent sur les quantités de nourriture gaspillées au self. Des élèves jettent des aliments qui n'ont même pas été ouverts. Certains ne mangent que ce qu'ils aiment. Il faut changer de mentalité et moins gaspiller.

Chaque jour le restaurant scolaire propose :

- 2 entrées avec une crudité obligatoire
- 2 plats protidiques (viande / œufs / poisson une fois par semaine)
- 1 féculent et 1 légume vert
- 1 produit laitier et 1 fruit

Il faut changer de mentalité et moins gaspiller.

Question sur les voyages scolaires

Il y a eu une incompréhension concernant le voyage à Vesoul organisé par le professeur de Chinois.

La règle (circulaire du 03/08/2011) concernant les sorties et voyages :

- On peut avoir une sortie à la journée sur le temps scolaire. Elle est obligatoire et gratuite si elle s'inscrit dans le cadre des programmes.
- Une sortie peut être rendue obligatoire par le chef d'établissement.
- S'il y a une nuitée, la sortie devient facultative et il y a une participation des familles.

Il y a eu un problème de communication entre le professeur de Chinois et le lycée.

Pour le professeur, le voyage était gratuit, mais le lycée a fait voter une participation financière des familles en CA.

Il est décidé d'ajouter une rubrique supplémentaire sur le dossier de demande d'organisation d'une sortie ou d'un voyage scolaire qui précise la nature du voyage : obligatoire ou facultatif.

Projet ELA :

Madame PILLOT présente rapidement les actions du printemps pour le projet ELA.

Séance levée à 21 heures.